

PLANIFICATION D'UN ATELIER CULTUREL EN CLASSE

RÔLE DE L'ENSEIGNANTE OU DE L'ENSEIGNANT

AVANT L'ATELIER, IL FAUDRA...

- Vous informer des modalités du volet Ateliers culturels à l'école du programme *La culture à l'école*.
- Trouver un partenaire culturel inscrit au Répertoire culture-éducation et le contacter afin de vérifier sa disponibilité.
- Remplir le formulaire de présentation de projet déterminé par votre centre de services scolaire (CSS), votre commission scolaire (CS) ou la Direction de l'enseignement privé du ministère de l'Éducation pour les établissements d'enseignement privés et le soumettre à ce dernier avant la date limite.
- Vous informer auprès de votre direction d'école de la procédure à suivre pour qu'un contrat de service soit établi entre le partenaire culturel et votre employeur.
- Échanger avec le partenaire culturel concernant le déroulement de son atelier et, s'il y a lieu, prévoir le matériel ou les livres requis.
- Préparer les élèves à la venue du partenaire culturel en présentant son parcours et sa démarche de création.
- Vérifier auprès de votre CSS, de votre CS ou de la Direction de l'enseignement privé du ministère de l'Éducation les exigences relatives au paiement du partenaire culturel et l'en informer.

LE JOUR DE L'ATELIER, VOUS DEVREZ...

- Préparer le matériel nécessaire et aménager la classe.
- Avertir le secrétariat de l'école de la venue du partenaire culturel dans votre classe.
- Épauler le partenaire culturel lors de la tenue de l'atelier. Cette personne ne devra d'aucune façon se substituer à vous.

APRÈS L'ATELIER, IL SERA ESSENTIEL DE...

- Tenir une rétroaction avec les élèves et, si possible, le partenaire culturel.
- Réinvestir en classe les apprentissages effectués lors de l'atelier.
- Au besoin, assurer le suivi nécessaire pour le paiement du partenaire culturel.

BESOIN D'AIDE?

Vos outils et ressources	Vos alliés
<ul style="list-style-type: none"> ● Les <u>capsules vidéo <i>La culture, toute une école!</i></u> ● La <u>capsule vidéo <i>Vivre un atelier culturel en classe</i></u> ● La section <u><i>Financement des activités</i></u> de la Classe culturelle 	<p>Votre direction d'école, une conseillère pédagogique ou un conseiller pédagogique, la répondante ou le répondant des dossiers Culture-Éducation ou encore le comité culturel de votre CSS ou CS, les bibliothécaires de l'école, etc.</p>